

Foire aux Questions

Tout savoir sur l'étude de faisabilité en cours et ce qu'elle examine :

- fonctionnement et forme des retenues
- coût et mode de gestion
- accès à l'eau
- impact environnemental



retenues.herault.fr

 retenues@herault.fr



Étude sur les retenues hivernales

**SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN,
ÉCOLOGIE EN ACTIONS**

herault.fr

Les sécheresses sont plus fréquentes et intenses. Elles génèrent de nombreux risques : stress hydrique des cultures, accroissement du risque incendie, rupture d'approvisionnement (y compris sur l'eau potable).

Le Département agit. Il mène une politique globale de l'eau et développe une large palette d'actions de **sobriété** et **lutte contre les pénuries d'eau**. Mais ces mesures produiront des effets **sur le temps long**.

Afin de donner à l'agriculture ce **temps nécessaire** pour **s'adapter**, et donc **survivre**, le Département **étudie** des **solutions complémentaires** dont la mise en œuvre pourrait se faire à **moyen terme**.

Or l'Hérault possède une opportunité unique : la ressource en eau sécurisée offerte par Aqua Domitia.

Aqua Domitia est une **canalisation** qui **prolonge l'eau du Rhône depuis Maugio jusque dans l'Ouest Hérault**. En hiver, Aqua Domitia n'est **utilisée qu'à 15%** de sa capacité, ce qui permettrait d'alimenter des retenues pour stocker de l'eau à cette période.

Le Département **étudie** si la création de réserves, alimentées **en hiver** par un prélèvement de l'eau du Rhône circulant dans le réseau Aqua Domitia **serait faisable et pertinent**.

7 retenues potentielles sont examinées

Pourquoi étudier ces territoires ? Car ils sont situés à proximité d'Aqua Domitia, et ne disposent pas aujourd'hui d'autres ressources en eau disponibles.

« Il s'agit d'évaluer la faisabilité des retenues hivernales, d'un point de vue hydraulique, économique, et environnemental. Cette étude fait l'objet de concertations locales. Les retenues auraient aussi une utilité pour les sapeurs-pompiers mobilisés dans le cadre de la défense contre les incendies, ou encore pour la faune sauvage. »

Kléber MESQUIDA

Président du Département de l'Hérault

Yvon PELLET

Vice-président délégué à l'économie agricole et à l'aménagement rural

